



**HAL**  
open science

## Les (ré)volutions civiles annoncées

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

| Jacques Fontanel. Les (ré)volutions civiles annoncées. 2017. hal-02185261

**HAL Id: hal-02185261**

**<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02185261>**

Preprint submitted on 16 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Jacques Fontanel**

**Les (r)évolutions civiles annoncées**

**UNECON, Publication en russe.**

**Texte original**

**Saint-Petersbourg, 2017.**

Résumés : Les systèmes et structures économiques sont menacés par de nombreuses révolutions civiles qui s'annoncent particulièrement perturbantes. Il s'agit de l'essor des systèmes numériques et robotiques, de la concentration oligopolistique et monopolistique mondiale sans équivalent, des explosions sociales émergentes et de la crise environnementale. Il n'est pas certain que les pouvoirs politiques soient en mesure de les contrôler, ce qui pourrait donner de l'ampleur à la menace militaire.

Economic systems and structures are threatened by many civil revolutions that are particularly disturbing. These include the rise of digital and robotic systems, unparalleled global oligopolistic and monopolistic concentration, the emerging social explosions and the environmental crisis. It is not certain that the political powers will be able to control them, which could give rise to the military threat.

Mots clefs : Economic system, social revolution, digital systems, robotic, monopolistic concentrations.

Les Etats sont aujourd'hui suffisamment puissants pour mettre en évidence la précarité extrême de la condition humaine. Les armes nucléaires sont toujours disponibles et de plus en plus performantes, les moyens de communications sont considérables, mais en même temps ils favorisent la mise en place d'armes cybernétiques particulièrement dangereuses. L'économie n'est pas un facteur de paix, elle conduit parfois aux conflits et aux guerres. Cependant, ces dangers sont bien connus et font l'objet de nombreuses analyses techniques, politiques, philosophiques, stratégiques et éthiques<sup>1</sup>. A côté de ces menaces, quatre révolutions « civiles » sont annoncées, elles concernent l'essor économique et social des activités du numérique et de la robotique, la loi des monopoles et oligopoles, les nouvelles contestations sociales et les contraintes environnementales.

---

<sup>1</sup> Guilhaudis, J-F. (2017), (avec la collaboration de Louis Balmond), Relations internationales contemporaines, LexisNexis, Paris. Fontanel, J. (2010) Economie politique de la sécurité internationale, La librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris. Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K.. Fontanel, J., & Chatterji, M. (2008). War, peace and security, Preface Walter Isard, Contributions to conflict management, peace economics and development. London: Emerald.

## Les révolutions numériques et robotiques

Le progrès technique et les nouvelles technologies sont toujours présentés comme des facteurs de croissance et de développement économique<sup>2</sup>. Les appareils numériques ont changé la vie moderne et créé de nombreux nouveaux besoins. Dans le même temps, la croissance a disparu. Robert Gordon<sup>3</sup> réfute les théories de la « croissance endogène ». Aucune des mutations annoncées ne s'est produite. Les avions, les voitures ne vont pas plus vite, on produit de belles choses qui accélèrent l'information, mais ne modifie pas la productivité des personnes. Ce n'est pas comparable à la révolution de l'électricité. La productivité n'augmente que très faiblement, souvent d'ailleurs au détriment des salariés jugés non efficaces mis au chômage.

Cependant, selon Robert Gordon<sup>4</sup>, la grappe d'innovations « charmantes » d'aujourd'hui n'est pas essentielle, elle va d'ailleurs bientôt s'arrêter. Certes, le Smartphone offre un confort incontestable, mais ce n'est qu'un modèle sophistiqué du téléphone et de l'information tous azimuts. Il n'est pas essentiel à la survie de l'homme, il n'est pas certain qu'il soit sans effet sur la santé des hommes et il n'offre pas à proprement parler un confort collectif. Si Twitter et Facebook permettent de créer un lien social, celui-ci reste artificiel et ils ouvrent des voies d'accès aussi bien à des débats qu'à la préparation d'actes terroristes. Ce type de progrès crée aussi de nouvelles contraintes, la nécessité de répondre vite instantanément à votre employeur ou à vos interlocuteurs. Ce progrès technique n'a pas eu pour objectif de diminuer la fatigue quotidienne des individus, il a pour objectif que de créer de nouvelles niches de profits. Aujourd'hui, le travail à distance dans les pays en développement limite les exigences salariales ou les emplois des travailleurs des pays développés. Les technologies nouvelles des équipements numériques cherchent systématiquement à économiser les coûts d'une main d'œuvre jugée insuffisamment obéissante. La nouvelle valeur ajoutée est alors appropriée par les actionnaires, alors que les économies des pays développés subissent simultanément un accroissement du chômage ou une pression à la baisse sur le coût du travail. Pour Schumpeter, la technologie détruit au moins autant d'emplois qu'elle, par le processus de destruction créatrice. Il s'agit d'embaucher un nombre limité d'emplois porteurs de nouvelles compétences, au détriment de nombreux emplois traditionnels. Le solde gonflera le chômage structurel.

La destruction des emplois est rapide, mais la conversion vers des emplois plus qualifiée est beaucoup plus lente. La grande majorité des emplois s'installent dans les secteurs où les machines ne sont pas (encore ?) en mesure

---

<sup>2</sup> Galbraith, J.K. (2014), La grande crise, Comment s'en sortir autrement, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

<sup>3</sup> Gordon, R. (2016), The Rise and Fall of American Growth : The American Standard of Living Since the Civil War, Princeton University Press, Princeton, N.J.

<sup>4</sup> Gordon, R.J. (2012), Is U.S. Economic Growth Over ? Faltering Innovation Confronts the Six Headwinds. NBER, december.

de concurrencer l'homme. Il ne s'agit plus d'aider les travailleurs dans leur travail pour leur faciliter la tâche, il s'agit, dès que possible, de le remplacer par une machine qui ne se syndicalise pas et qui coûte moins cher en termes de coûts variable par unité de production. Au fond, la civilisation de la communication souffre de l'effet Pavarotti, les personnes prennent toujours ce qu'il y a de mieux. Dans ces conditions, Apple et Microsoft ou Messi et Ricardo conduisent vers eux l'ensemble des désirs de possession ou de spectacle, sans se préoccuper outre mesure des autres concurrents. Dans ce contexte, les premiers emportent tout, ils appartiennent à ce fameux 1 % qui de la population la plus riche, qui devient aussi de plus en plus riche, alors que les autres ne connaissent quasiment aucune croissance, sauf peut-être, dans certains espaces territoriaux, les 9% qui courent derrière l'élite à la recherche d'accomplissement de désirs comparables par la possession.

La lutte contre l'inflation est devenue un dogme. Celle-ci est due principalement à la baisse des salaires et à la précarité provoquée par la numérisation de la société. Il en résulte une baisse des taux d'intérêt, ce qui limite l'exercice éventuel des politiques monétaires de relance. Avec la baisse des taux, les demandes de logement croissent, ainsi qu'une hausse des prix immobiliers. Cette situation crée un effet pervers qui réduit le potentiel de revenus de 90 % de la population et accroît automatiquement le patrimoine du 1% les plus riches, tout en favorisant la création de bulles qui peuvent éclater subitement et emporter avec elle une crise économique généralisée. De fait, le rapport entre le PIB et le capital productif reste relativement constant. Pour placer son argent, les riches propriétaires investissent surtout dans les habitations. Pour Daniel Cohen, « ce n'est pas le capital qui paupérise les ouvriers. C'est la paupérisation des ouvriers qui crée des bulles patrimoniales ! »<sup>5</sup>.

Avec la révolution numérique des pans entiers de l'économie ont été rendus à l'état de friches industrielles. Le pétrole n'a pas tué le charbon pour des raisons géologiques, mais parce que ce dernier set aussi de repoussoir environnemental. En revanche, l'ordinateur a tué les emplois des dactylos, des dessinateurs industriels, des libraires. Les producteurs d'acier américains sont exposés à la concurrence par les prix des sidérurgistes chinois, qu'ils accusent de dumping, pratique normalement interdite par l'Organisation Mondiale du Commerce<sup>6</sup>. Cependant, si les autorités publiques accèdent à cette revendication, les prix des produits sidérurgiques seront élevés, réduisant ainsi la compétitivité des entreprises américaines qui utilisent l'acier dans leurs consommations intermédiaires<sup>7</sup>. Pour continuer à faire fonctionner l'économie, l'obsolescence

---

<sup>5</sup> Cohen, D. (2015) *Le monde est clos et le désir infini*, Albin Michel, Paris. P. 122.

<sup>6</sup> Fontanel, J., Touatam, A. (2015), *La CNUCED, de l'alternative au GATT, à la collaboration avec l'OMC*, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris, 2015.

<sup>7</sup> Pearson, D.R. (2016), *Global Steel Overcapacity: Trade Remedy "Cure" Is Worse than the "Disease"*, Cato - Free Trade Bulletin, April 11. <http://www.cato.org/publications/free-trade-bulletin/global-steel-overcapacity-trade-remedy-cure-worse-disease>

programmée a aussi été appliquée, car le matériel s'usait trop lentement. Les logiciels ont normalement une durée de vie infinie. Les constructeurs les rendent obsolètes, en développant des nouvelles normes ou en améliorant des performances dont l'intérêt marginal est faible pour le consommateur et élevé pour le producteur. Le rapport emplois créés/emplois supprimés est largement inférieur à 1. Les prix du numérique baissant continuellement, le chômage se développe, notamment pour les qualifications étroites, un temps nécessaires et rapidement devenues inutiles.

En fait, les chercheurs trouvent de moins en moins<sup>8</sup>. On observe une baisse sans précédent de l'efficacité de la R&D, laquelle a été à l'origine pourtant d'immenses profits, malheureusement trop souvent privatisés et monopolisés par quelques uns. Pendant longtemps, elle a fait gagner beaucoup d'argent aux entreprises propriétaires du brevet. Aujourd'hui, la falaise des brevets (patent cliffs) fait perdre des fortunes aux industries pharmaceutiques, de l'ordre de 150 milliards de dollars entre 2012 et 2018. En 2012, on constate qu'en 50 ans, le nombre de médicaments inventés par milliards de dollars de la R&D a été divisé par deux tous les 9 ans, malgré une augmentation annuelle des investissements de l'ordre de 5 % l'an et 20 % du chiffre d'affaires du secteur<sup>9</sup>. Les cibles des industries pharmaceutiques les plus faciles (hypertenseur, anticholestérol, antidépresseurs, etc..) sont dorénavant bien pourvues. Il reste des soins à apporter à des maladies sont plus complexes, mais elles requièrent des compétences plus pointues. En outre, les biotechnologies ou les thérapies géniques, très prometteuses, n'ont pas encore atteint le stade d'un développement rapide. En outre, l'environnement réglementaire est devenu plus exigeant, avec le contrôle du coût de la santé et les principes de précaution accrus. Enfin, les experts de PricewaterhouseCoopers regrettent l'application généralisée de la « stratégie des pots de confiture ». Les entreprises ratissent trop larges, engloutissant des sommes trop importantes, sur des molécules qui échouent au niveau de leurs essais cliniques. Plus de sélection en amont serait préférable, car les taux de succès ont considérablement baissé ces dernières années malgré une augmentation substantielle des coûts. Enfin, habitué à « gagner beaucoup d'argent », les firmes pharmaceutiques veulent continuer à vivre dans un luxe qui n'est pas seulement relatif. Cette situation est la même dans la plupart des autres secteurs industriels, notamment dans les ordinateurs ou les semi conducteurs.

L'augmentation de l'intensité capitalistique va de pair avec le ralentissement de la croissance. Elle est due à la complexité croissante des processus de production. Le rendement du capital physique en valeur (profits après taxes) est faible au Japon (5%), se maintient en Angleterre (14,5 %)

---

<sup>8</sup> Artus, P., Virard, M-P. (2015), Croissance zéro, Fayard, Paris.

<sup>9</sup> Sur 20 molécules étudiées, 19 n'arriveront pas au stade expérimental et un sur dix parmi les vainqueurs n'arriveront pas sur le marché. Les médicaments coûtent alors de plus en plus chers. Le coût d'une molécule est passé de 2,8 milliards de dollars (2002-2006) à 4,2 milliards de dollars (2007-2011). Op. Cit.

comme aux USA (15,5 %), contre 9,5 % pour la zone euro. Les salaires vont moins vite que la productivité (30 % en 30 ans pour la productivité, 30 % pour les salaires aux USA). Ce qui n'est pas le cas de la France. Les entreprises n'investissent pas toujours préférant conserver une capacité d'autofinancement élevé, ce qui ne favorise pas la croissance.

Enfin la valeur à conférer à un service, le fameux surplus du consommateur n'est pas toujours accessible, ni même clairement connu sans hypothèses prêtant à discussion. Or, un service sans prix disparaît du calcul du PIB. Grâce aux machines numériques, des métiers sont remplacés et la partie du cash flow qui faisait vivre les personnes rendues dorénavant au chômage est maintenant accaparé par les propriétaires et les dirigeants d'entreprise, créant ainsi des inégalités croissantes. Les effectifs des grandes entreprises se sont considérablement réduits et aucune activité rémunérée ne trouve de débouchés dans l'immédiat. Le résultat net de ce type de technologie est le chômage, lequel est en outre aggravé par un processus continu de récession. Les emplois ne renaissent pas avec la reprise, car ils ont été définitivement supprimés par le progrès technologique. En concurrence, les machines ne demandent aucune assurance maladie, aucune journée de grève, pas même un salaire, seulement de l'entretien. Les fameuses barrières à l'entrée favorisent les entreprises qui relancent leurs activités traditionnelles lors du retour de la croissance, sans création d'emplois. Des mesures devraient être prises pour éviter ces pertes définitives, avec tous les drames humains qui les entourent.

Chaque génération a connu ces révolutions épistémologiques, la crise n'est pas réservée aux nouvelles générations. Cependant, les périodes de crises économiques ont souvent favorisé les conflits armés. Dans l'Allemagne de 1933, la préparation à la guerre a été un ingrédient puissant pour la relance d'une économie « à bout de souffle ». De nouveaux instruments de guerre ont été produits à la chaîne, et, in fine, la guerre a éliminé ensuite le chômage<sup>10</sup>. Aujourd'hui, les technologies numériques ne semblent pas produire les mêmes effets radicaux. Elles sont de plus en plus accessibles à la consommation de masse, selon des règles bien déterminées de différenciation sociale. De nouveaux produits remplacent des produits encore commercialisables, en apportant des services extensifs plus ou moins gratuits, d'une utilité sociale discutable. Les nouvelles technologies économisent du travail et du capital. Dans cette civilisation chaotique, embourbée par la production de biens et services à destination différenciatrice, la classe moyenne devient une cible avec des effets sociaux conséquents. Pour suivre le progrès, elle a cherché à acheter les produits « valorisants » socialement, puis elle a dû s'endetter pour l'achat de leur maison, avant de se déclarer insolvable au regard de rémunération décroissantes ou d'un chômage même temporaire.

---

<sup>10</sup> Galbraith, J.K. (2014), La grande crise, Comment s'en sortir autrement, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

En renfort à la révolution numérique s'annonce aussi celle de la robotique. Aujourd'hui, l'automatisation donne un nouveau pouvoir aux détenteurs du capital. Le nombre d'emplois va stagner puis se réduire, au point où deux économies parallèles seront constituées. L'une disposera de moyens conséquents et vivra dans une économie de marché spécifique, fondée sur des produits de luxe inabordables pour la grande majorité des personnes. Elle s'inscrira en vase clos au niveau de la consommation, mais elle utilisera, à terme, les personnes en nombre réduit capables de faire fonctionner les robots qui leur donneront un poids financier peu controversé par les employés déjà satisfaits d'obtenir un salaire satisfaisant face à une « armée de réserve » de chômeurs en déshérence psychologique, économique et sociale. L'autre s'inscrira dans une économie modeste, située quasiment au niveau du minimum vital, comme l'avaient d'ailleurs prévus les grands classiques britanniques avec l'émergence, au terme du capitalisme, d'un état stationnaire. Cette situation pourra devenir très dangereuse, à terme, sauf à créer les conditions d'un meilleur des mondes à la Aldous Huxley.

Les robots construits par les technologies de l'intelligence sont aujourd'hui performants, ils ont reçu une capacité d'autonomie importante. Ils sont notamment capables d'exécuter de nombreuses tâches humaines, ce qui les rend menaçants pour les emplois et le développement du chômage, « ceteris paribus ». Dans de nombreux secteurs d'activité, ils sont déjà capables d'être plus efficaces que les humains. La recherche se concentre actuellement sur la capacité de raisonnement des machines, et les progrès sont souvent spectaculaires, même s'ils ne s'inscrivent pas encore suffisamment dans la production de masse. Or, le robot n'est pas syndiqué, il ne revendique rien. Dans ce contexte, une autre organisation sociétale va devoir être mise en place, sauf à accepter le risque d'un conflit social et même de guerres civiles. Plusieurs scientifiques se sont émus de la mise en œuvre de robots soldats qui, à terme, ne seraient sans doute pas contrôlables ou alors qui pourraient l'être par quelques sociétés soucieuses de conserver leurs avantages par cette force de dissuasion. La société taïwanaise Foxconn, sous-traitant d'Apple et Samsung, a remplacé la moitié de son personnel chinois de Kunshan (soit 60.000 personnes sur les 110.000 employées précédemment) par des machines automatisées<sup>11</sup>. Même dans un pays qui dispose d'une large main d'œuvre à bas prix, la décision a été prise en considérant le coût du travail excessif. Cet exemple extrême ne manque pas d'inquiéter si l'on se rappelle les coûts du travail dans les pays développés.

La « fin » du travail humain n'est pas encore à l'ordre du jour, mais la question est plutôt de savoir si les démocraties vont pouvoir s'adapter à un taux de chômage de plus de 50%. Aucune profession n'est à l'abri. L'automatisation et la robotisation ont déjà profondément modifié le secteur industriel depuis un demi siècle, au détriment de l'emploi. Les classes moyennes en ont beaucoup

---

<sup>11</sup> Ait-Kaci-Ali, K. (2016), Foxconn : 60.000 ouvriers remplacés par des robots, CENT France, <http://www.cnetfrance.fr/news/foxconn-60-000-ouvriers-remplaces-par-des-robots-39837406.htm>

souffert avec une stagnation de ses revenus sur la même période. La France a peu de robots si on la compare avec l'Allemagne (3 fois plus) ou l'Italie (2 fois plus). Les emplois supposant la conduite d'un véhicule, la surveillance d'un drone ou les transferts d'argent, voire les constructions comptables devront disparaître à terme. La vision et l'ouïe artificielles permettant à des robots de voir et d'entendre comme les humains. Les systèmes d'armes intelligents se développent considérablement, avec un investissement de l'ordre de 20 milliards de dollars du Pentagone. Les nouveaux logiciels ont considérablement amélioré leur capacité à synthétiser les données et à exécuter des tâches complexes. On peut légitimement s'interroger sur le contrôle étroit que pourront encore exercer les humains sur leur développement, leurs actions et leurs intentions. Stephen Hawking avait notamment mis en garde contre ce danger expliquant que les humains sont limités par une évolution biologique lente. L'intelligence artificielle pourrait se développer d'elle-même à un rythme de plus en plus rapide.

Quelques économistes contestent le rôle des machines. Erik Brynjolfsson and Andrew McAfee<sup>12</sup> démontrent comment les machines digitales remplacent les emplois à un rythme accéléré, impliquant de nouvelles formes d'éducation adaptée, ce qui d'ailleurs a toujours été le cas depuis l'avènement du capitalisme. La question principale est de savoir comment les fruits de cette nouvelle productivité sont partagés. Les auteurs suggèrent de meilleurs mécanismes de redistribution impliquant notamment un fonds de solidarité mutuel national, des investissements en infrastructures, des programmes publics et des « bons » de soutien pour les plus démunis.

Il est nécessaire de mettre en place des règles éthiques pour encadrer le développement de l'intelligence artificielle ainsi que de programmes centrés sur la sécurité. En 2014, une initiative de Elon Musk propose de contrôler le processus non démocratique du développement de l'intelligence artificielle, un domaine de recherche aux capacités de dangerosité supérieur à celui de la prolifération nucléaire. En 2015, des personnalités de haut vol, dont Stephen Hawking, Elon Musk et Steve Wozniak, cofondateur d'Apple, ont appelé les Etats à la signature d'un Traité international concernant l'interdiction des armes autonomes. Si une grande puissance développe des armes dotées d'une intelligence artificielle autonome, une course dangereuse de ce type d'armement serait alors engagée. C'est pourquoi, à la source, il est urgent d'interdire cette forme pernicieuse de stratégie militaire par une mobilisation de la communauté internationale. Il faut s'assurer que la technologie ne devienne pas un maître irrespectueux et reste un outil libérant l'homme des tâches fastidieuses.

Il est urgent de prendre des mesures réglementaires dans les domaines de la robotique et de l'intelligence artificielle. Il s'agit de proposer une personnalité juridique aux robots « intelligents », capables de se mouvoir de manière

---

<sup>12</sup> Brynjolfsson, E., McAfee, A. (2006), « The Second Machine Age », Work, Progress and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies, W.W. Norton & Company, Inc.,



autonome et de prendre des décisions non répétitives. Les robots humanoïdes et les voitures sans conducteur appartiennent à cette catégorie. Ils devront être immatriculés, reconnaissables, comme une personne morale. Ils ne peuvent pas être considérés comme de simples machines. La qualification de « personne électronique » est suggérée, à laquelle est attribuée des droits et des devoirs<sup>13</sup>. Plusieurs questions pourront alors trouver une réponse concernant leur responsabilité juridique et leurs effets sur l'emploi. Plus le robot est jugé autonome et en capacité continue d'apprentissage et moindre devrait être la responsabilité des fabricants et des propriétaires, lesquels devront contracter une police d'assurance pour tous les dégâts éventuels provoqués par ses activités. En outre, les robots domestiques entrent dans l'intimité des gens, ils suscitent une empathie qui suppose, dans certains cas, un encadrement juridique, même s'ils ne sont pas (encore ?) doués pour la sensibilité et les sentiments. Les juristes estiment généralement qu'ils ne peuvent pas être comparés aux animaux domestiques, car s'ils sont capables d'opérations intelligentes inatteignables par le monde animal, ce dernier définit des êtres biologiques vivants. Les trois lois fondamentales de la personnalité électronique ont été énoncées par Isaac Asimov<sup>14</sup> :

- Un robot ne peut porter atteinte à un être humain ni, restant passif, laisser cet être humain exposé au danger.
- Un robot doit obéir aux ordres donnés par les êtres humains, sauf si de tels ordres sont en contradiction avec la première loi ;
- Un robot doit protéger son existence dans la mesure où cette protection n'est pas en contradiction avec les deux lois précédentes.

Au regard de leurs compétences, les robots peuvent enclencher une nouvelle forme de révolution technologique et être à l'origine d'un développement économique comparable à celui de la révolution industrielle. Il faut alors réglementer son rôle dans la société et mesurer son impact sur l'économie. La robotique va bouleverser le marché de l'emploi. Il ne s'agit pas de lutter contre la robotique si des procédures légales permettent d'apporter des avancées sociales significatives pour les salariés et les chômeurs. Cette contrainte suppose donc une harmonisation de la cohabitation entre les hommes et les robots. L'avantage conféré par ces derniers ne peut pas être capté par le seul capital. Une redistribution effective des avantages de ce mode de production doit donc être conçue et développée juridiquement et socialement par l'ensemble d'une société démocratique.

Plusieurs procédures de régulation, sans doute confiées à l'Etat, ont déjà été envisagées. Par exemple, les entreprises concernées seront sommées de

---

<sup>13</sup> De Jaeger, J-M. (2016), Le Parlement européen veut faire des robots des « personnes électroniques », 24 Juin. <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2016/06/24/32001-20160624ARTFIG00021-le-parlement-europeen-veut-faire-des-robots-des-personnes-electroniques.php>

<sup>14</sup> Ces trois lois sont énoncées successivement dans quatre nouvelles : Prélude à Tantor (1939), Robbie (1940), Raison (1941) et Runaround (1941).

fournir une déclaration sur l'importance de la robotique sur leurs résultats économiques, afin de percevoir les cotisations pour la sécurité sociale nécessaires à la protection généralisée du personnel humain. D'autre part, des taxes spécifiques pourront aussi être mises en place pour maintenir l'employabilité des citoyens, notamment dans le secteur électronique. Enfin, la mise en œuvre d'un revenu universel de base sera rendue plus crédible pour l'ensemble des acteurs économiques.

Il est aujourd'hui nécessaire de mettre en adéquation le système de répartition des revenus avec les mutations du mode de production de la richesse. Le système économique de la concurrence conduit à l'augmentation de la production en moins en moins de temps ; en revanche, cette réussite ne conduit pas les citoyens à bénéficier de cette réussite en gain d'émancipation, de liberté et de concertation collective pour en répartir les bénéfices. Le revenu universel n'est pas un dispositif social qui s'ajoute aux autres, c'est un vecteur potentiel de transformation du salariat. Il devrait aller de pair avec une réforme de la fiscalité en vue de la rendre plus distributive, même si l'idée d'un impôt négatif n'est pas à négliger. Le pouvoir de l'individu est laminé dans le long terme, avec le chômage, la précarisation ou la flexibilisation excessive du travail. Il est donc nécessaire de définir un équilibre collectif permettant aux institutions économiques et politiques de fonctionner efficacement, tout en évitant la marginalisation ou l'exclusion des bénéficiaires de la croissance ceux qui connaissent des difficultés d'insertion dans la société.

En revanche, la déconnexion entre travail et revenu, l'allocation universelle, pose des problèmes à la fois éthiques et financiers. Chaque recul des luttes sociales conduit à réfléchir à de nouveaux types de revenus directs ou indirects pour contrôler le maintien de l'unité des citoyens dans l'espace territorial des dépenses régaliennes. Dans l'absolu, il est préférable que les citoyens luttent pour l'accès à l'emploi et que l'Etat soit le garant du droit positif au travail. Dans son principe, le revenu universel crée un nouveau choix, celui de participer au marché du travail selon sa volonté ou ses capacités. L'idée d'une gestion collective du revenu socialisé est alors supplantée par une forme d'appropriation privée, la contribution du secteur public à la survie de ses citoyens. Face à cette éventuelle raréfaction des emplois, de nombreux économistes préfèrent plutôt procéder à une diminution du temps de travail. En outre, la validation du travail social des associations devrait être mieux reconnue dans ce contexte, en reconnaissant la valeur d'usage de leurs actions contre ceux qui ne croient qu'au jugement ultime et neutre des marchés. La question du revenu universel n'est pas simplement une réflexion qui porte sur les budgets publics, elle s'inscrit aussi comme solution possible des effets d'une mutation rapide de nos sociétés.

## **La loi des monopoles et oligopoles**

Les monopoles combattent la concurrence qu'ils semblent pour autant défendre comme système. Pour que le capitalisme et l'économie de marché puissent se maintenir comme système, la compétition est essentielle. Or, dans le fonctionnement normal du marché, les regroupements et les ententes favorisent la création de monopoles d'abord nationaux, puis, avec la globalisation, mondiaux<sup>15</sup>. L'Etat doit intervenir pour maintenir la concurrence qui disparaît d'elle-même sans son intervention. Le Sherman Antitrust Act (1890), qui fit suite à un fort mouvement de protestation, permit au Département de la Justice de réduire les fusions anti compétitives et les accords illégaux sur les prix et les marchés, mais il laisse la possibilité pour un monopole de se maintenir quand il est « innocent » du fait de pratiques de gestion supérieures, lorsqu'il impose des prix compétitifs et poursuit une politique d'innovations. Il faut démontrer le fait que le monopole empêche la réalisation de systèmes productifs équivalents. Dans les affaires contentieuses, il est admis qu'une certaine dose de monopole est nécessaire, car la compétition pure empêche les profits et l'innovation, elle doit être transformée en concurrence monopolistique. Plusieurs arrêts contentieux ont défini les règles de la concurrence monopolistique, avec des périodes de contrôle sérieux (1930 à 1970) et d'autres qui soulignent que la loi antitrust n'est pas satisfaisante pour le bien-être du consommateur ou pour l'innovation.

La loi antitrust a pour fonction de protéger le consommateur<sup>16</sup> contre les prix résultant des situations de monopoles « exclusifs », mais elle ne peut agir contre une entreprise disposant d'une part dominante sur le marché. D'ailleurs, le système de la propriété industrielle et intellectuelle établit un système de concurrence monopolistique ou oligopolistique qui s'éloigne de la compétition économique telle qu'elle est généralement présentée pour justifier les qualités intrinsèques de l'économie de marché. Son application dépend évidemment de la volonté politique du gouvernement dans ce domaine, les Républicains sont habituellement plus favorable aux monopoles ou oligopoles que ne le sont les Démocrates. Si l'administration de Barack Obama est plutôt favorable au renforcement de l'action antitrust, la Cour Suprême et l'administration adhèrent trop souvent aux leçons de l'Ecole de Chicago, laquelle considère que le prix de monopole constitue un résultat important du système marchand et une sauvegarde à l'incitation à innover. Mais sous l'impulsion du gouvernement, quelques refus de fusion ont été décidés, comme celle de deux plus grands distributeurs alimentaires des Etats-Unis (Sysco et U.S. Food).

Si la fusion est satisfaisante pour les consommateurs, alors la fusion doit être acceptée. S'il y a un abus du monopole, de nouvelles firmes pourront alors s'installer sur le marché. Dans les faits, la loi antitrust, bien que nécessaire, ne

---

<sup>15</sup> Fontanel, J., Barre, R. (1991), *Principes de politique économique*, Collection "L'Economie en Plus". Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991 (150 pages). Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, Collection « Pour Comprendre », L'Harmattan, Paris, 2001. Fontanel, J., Henriques, P. (2007), *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget Institut, Lisboa.

<sup>16</sup> Bork, R. A., & Paradox, I. A. (1978). *A Policy at War With Itself*. *New York: Basic Books*, 3(7), 54.

protège pas directement le consommateur, elle se propose plutôt de maintenir la forme d'une concurrence concrète illusoire. La plupart des analystes considèrent qu'à la suite d'une fusion les prix ont tendance à augmenter substantiellement, afin de satisfaire les exigences financières des actionnaires. Les monopoles conduisent à l'accroissement des inégalités, avec des revenus et des avantages multiples pour les hauts dirigeants qui ne répondent pas nécessairement à la qualité de leurs prestations, alors même que les salariés, mis en position de concurrence féroce, supportent des réductions effectives de salaires, favorisées par le processus de la globalisation économique. Même dans Silicon Valley, les salaires sont relativement contrôlés par des cartels de dirigeants d'entreprise ne donnant pas la part belle aux compétences de chaque employé. Les profits sont alors filtrés en faveur des actionnaires ou de ceux qui appartiennent aux cadres supérieurs dirigeants de l'entreprise. Le monopole accroît la richesse des riches et conduit à une réduction des salaires. Cette situation renforce aussi le pouvoir politique des grands trusts.

Les fusions et acquisitions croissent depuis une décennie. Les organisations économiques internationales n'ont pas pris conscience de l'importance du phénomène, sans doute aveuglées par le lobbying des grandes entreprises multinationales<sup>17</sup>. Ce n'est pas l'amélioration de la situation du consommateur qui importe, mais les profits et les valeurs en bourse des nouvelles firmes ainsi globalisées. Le pouvoir sur le marché est alors accru à l'encontre des fournisseurs, des pouvoirs publics (to big to fail) et des consommateurs. En outre, le système fiscal favorise les fusions, car l'emprunt réduit le montant de l'impôt. Les lois antitrust ont perdu de leur pouvoir d'action. Les sociétés les plus innovatrices se situent principalement dans l'engineering financier, plutôt que dans les inventions dont pourraient bénéficier les consommateurs. L'entrepreneuriat en souffre. Pour le « New American Foundation », la création de startups a diminué de 53 % entre 1977 et 2010, ce qui n'est pas satisfaisant pour l'économie nationale. Pour John Kwoka<sup>18</sup>, les concentrations produisent une augmentation des prix, du fait même du contrôle de la consommation. Elles peuvent optimiser leurs bénéfices sans aucune référence concernant les choix des consommateurs. Lorsqu'il reste moins de cinq entreprises en compétition, le régulateur américain entreprend une enquête, mais il est toujours facile sur un marché de créer ou de soutenir des entreprises « amies », qui maintiennent les rapports de force existants tout en donnant l'illusion d'une compétition avérée ou naissante.

Le commerce électronique pose aussi un problème supplémentaire, même si, en principe, son développement semble utile pour accroître la compétition et le respect des goûts du consommateur. Cependant, il existe des plateformes dominantes, de type monopsonique comme Amazon, qui exercent les mêmes

---

<sup>17</sup> Fontanel, J. (1995, 1981), *Les organisations économiques internationales*, Masson, Paris.

<sup>18</sup> John Kwoka (2015), *Mergers, Merger Control, and Remedies: A Retrospective Analysis of U.S. Policy*, MIT Press.

effets que la situation monopolistique, comme en témoigne aussi l'utilisation par Google, en situation dominante sur le marché, de l'information fournie par la presse écrite, recouverte de publicités diverses et persistantes. En 1913, la position dominante de AT&T avait été traitée par un surcroît de concurrence avec des compagnies indépendantes, ce qui n'a pas encore été fait avec Google et Facebook. La Federal Trade Commission (FTC) considère que le e-commerce est toujours favorable au bien-être des consommateurs, même si les plateformes sont contrôlées par des oligopsones. La pression d'Amazon sur les éditeurs ou auteurs est considérable, son utilisation permet de définir les standards nécessaires. A court terme, le consommateur gagne un avantage, à plus long terme les fournisseurs connaissent des difficultés économiques importantes. Les retombées du monopsonne ne sont pas négligeables, concernant les effets plutôt défavorables sur les marchés de l'emploi et de l'environnement, sur les fuites de capitaux et sur les arrangements interterritoriaux concernant la fiscalité.

Cette perversion du marché n'est pas nouvelle, le marché est incapable de se régler lui-même<sup>19</sup>. Aujourd'hui, les citoyens savent que les banques sont trop grandes, que les entreprises cherchent le monopole et toutes les lois les encouragent dans ce sens. Les monopoleurs disposent de l'information et des techniques efficaces pour consolider leur pouvoir. Les leaders politiques ignorent les recommandations portant sur le contrôle et le démantèlement des monopoles, car ils sont soutenus par eux. Pour la Federal Trade Commission (FTC), Google n'a pas violé les lois américaines de la concurrence, elle demande seulement le respect d'un code de bonne conduite concernant les brevets et la publicité en ligne. Ses concurrents l'accusaient de détenir une position dominante dans la recherche en ligne (70 % du marché), de manipuler ses algorithmes de recherche et de s'appropriier les critiques de restaurants ou d'hôtels de sources diverses. Cependant, il n'a pas été démontré que Google empêchait la concurrence en violation de la loi américaine. La compagnie doit cependant permettre à ses concurrents d'accéder à des technologies de communication mobile dont elle possède les brevets (racheté à Motorola Mobility) avec une intention judiciaire excessive de les protéger. Enfin, les restrictions d'usage de la plateforme de publicité AdWords doivent être assouplies. Cette décision n'a pas fait l'unanimité dans le camp des opposants, même Microsoft s'est interrogé sur cette décision.

En revanche, la Commission européenne accuse officiellement Google d'abus de position dominante dans la recherche en ligne, le secteur des systèmes d'exploitation et les applications mobiles. La firme, sans accord à l'amiable, devra payer une amende dont le montant correspond à un pourcentage de son chiffre d'affaire affecté par ses mesures anticoncurrentielles, une somme plafond

---

<sup>19</sup> Fontanel, J. (2017), La globalisation économique, un rapport de forces entre Etats et intérêts privés producteur d'inégalités, de conflits et de guerres économiques, hal-02179483.

de 6 milliards de dollars<sup>20</sup>. La Commission ne va sans doute pas demander le démantèlement de l'entreprise en deux activités séparées, la recherche et la publicité (demande du Parlement européen), mais elle va sans doute exiger la séparation des résultats de recherche des liens sponsorisés. Google a eu cinq années pour se défendre. La firme considère que de nouveaux concurrents existent et que son innovation a fait baisser les prix.

La « régulation » de la concurrence est toujours contestée par les grands groupes. Selon le « National Association of Manufacturers », les réglementations fédérales coûteraient 2.000 milliards de perte au PIB américain et que cette somme a encore augmenté de l'ordre de 180 milliards de dollars avec les nouvelles mesures prises par le gouvernement. Ces pertes pour les entreprises représentent aussi des salaires réduits et moins d'emplois pour les travailleurs américains, provoquant ainsi des pertes d'activités préjudiciables à l'économie nationale<sup>21</sup>. Le revenu minimum permet à la fois de réduire les inégalités, mais aussi de combattre l'augmentation généralisée des salaires. La question est de savoir quel est son impact sur les emplois. Il faut comparer le coût potentiel des emplois perdus d'une augmentation du salaire minimum par les bénéfices de l'accroissement pour tous les autres salaires<sup>22</sup>.

Ainsi, les oligopoleurs ou monopoleurs créent leur propre concurrence, décourageant ainsi les autres compétiteurs pour lesquels il serait très long et dispendieux à s'installer sur un marché déjà bien contrôlé. Les économistes ont parlé de concurrence « soutenable », celle qui permet aux grandes entreprises d'investir et de faire bénéficier le consommateur des économies d'échelle nécessaires. Cependant, le terme de « soutenable » n'offre aucune vision précise de son niveau et de sa qualité.

Cette concentration « cachée » du marché a un impact sur la vie de tous les consommateurs, avec la hausse des prix, le contrôle à leur désavantage des innovations, la concentration du pouvoir politico-économique et la dégradation éventuelle du service rendu. De nouvelles techniques apparaissent pour défendre les parts de marché au détriment des actions des lois antitrust, comme l'achat des compétiteurs ou la mise en place d'arrangements commerciaux reliant un produit à un autre. Pourtant, l'inflation est aujourd'hui réduite, Amazon force les maisons d'édition à réduire leurs prix et Internet donne des informations importantes sur les meilleures affaires. Dans une économie segmentée, le pouvoir de monopole sur les prix et la suppression de l'innovation coexistent avec des marchés compétitifs dans d'autres secteurs. Les grandes sociétés bénéficient de la concurrence des travailleurs sur le marché du travail

---

<sup>20</sup> Notons que Microsoft (2 milliards d'euros) et Intel (1 milliard d'euros) ont déjà payé une somme similaire.

<sup>21</sup> Committee on Education and the Workforce (2015), How the Administration's Regulatory Onslaught is Affecting Workers and Job Creators, House Committee on Education and the Workforce – Hearing - December 9, 2015, <http://edworkforce.house.gov/calendar/eventsingle.aspx?EventID=399980>

<sup>22</sup> Neumark, D. (2015), The Effects of Minimum Wages on Employment 2015-37 ; FRB San Francisco - Economic Letter - December 21. <http://www.frbsf.org/economic-research/files/el2015-37.pdf>

mondialisé et de la captation des progrès techniques et des innovations à leur avantage. Une amélioration de productivité ne conduit pas nécessairement à une réduction des prix, accroissant ainsi les avantages financiers des actionnaires. En outre, la faiblesse des salaires, due en partie à cette concentration des pouvoirs, ne permet pas l'augmentation des prix, le consommateur est lésé à la fois dans son pouvoir d'achat et dans les magasins. Internet a permis des quasi monopoles, comme Google ou Amazon.

Les hôpitaux achètent à des groupements d'achat (qui prennent en charge les frais administratifs), en vue d'obtenir des discounts. Beckman Dickinson (BD) offre des discounts sur la base de 90/100. Il a un rabais sur 100 seringues cette année à conditions d'en acheter au moins 90 l'année suivante. Si cette condition n'est pas respectée, le rabais doit être remboursé en plus d'une pénalité de millions de dollars contractuels. Cette procédure fortifie le monopole. Shaw a engagé des procédures et les syndicats ont demandé de disposer des seringues sécurisées pour le personnel, mais les hôpitaux ne veulent ou ne peuvent pas se rétracter, considérant qu'ils sont bloqués par leur contrat. Il a ester contre les groupements, sur la base du Sherman Antitrust Act et obtient 100 million de dollars en 2004, ce qui n'est pas grand chose au regard des bénéfices de BD. En 2007, Retractable a reçu encore \$340 million en dommages et intérêts et demande à BD de reconnaître qu'il ment aux consommateurs, ce qu'il fit. En revanche, BD racheta Carefusion, un fournisseur, sans objection du FTC (Federal Trade Commission). En dépit de plus d'un demi siècle de lutte contre elle, BD a conservé sa position monopolistique, aucune autre grande firme étant en mesure d'entrer dans ce marché « bouclé à double tour », malgré les injonctions et les plaintes des usagers, l'action de FTC et les produits innovants d'entreprises. Les monopoles contrôlent les innovations à leur profit, ils n'ont aucune raison d'améliorer leurs produits, sauf pour en expliquer une augmentation substantielle des prix. Les hôpitaux américains négocient avec trois grandes compagnies d'assurance seulement, avec prestations quasi identiques. Les régulateurs ont reconnu que les consommateurs américains payaient plus pour leurs produits de santé que partout dans le monde, mais face à la complexité de ce secteur économique, ils n'ont pas toujours le choix des armes les plus pertinentes.

David Dayen<sup>23</sup> met en évidence la force des trusts dans l'économie globalisée, en donnant l'exemple des aiguilles dans les hôpitaux achetées pour plus de 8,4 milliards de dollars à Becton, Dickinson & Co (80 % du marché américain) contre 34 millions de dollars à Retractable Technologies, société créée en 1997, alors que cette dernière firme offre une plus grande sécurité d'emploi pour le personnel (385.000 cas de piqûres accidentelles qui pourraient être évitées avec cette technologie), à un prix moindre. Cette situation n'est pas exceptionnelle, encore moins réservée au secteur médical, la réalité du marché

---

<sup>23</sup> Dayen, D. (2015), Bring Back Antitrust, American Prospect Longform, <http://prospect.org/article/bring-back-antitrust-0>

libre est remise en cause, la vraie compétition n'existe pas vraiment. Il existe des millions de produits supposés concurrentiels, mais très peu de producteurs. Il existe un grand choix, mais souvent derrière ces marques se cachent un ou deux producteurs en situation de monopole ou de duopole (que ce soit pour les lunettes, les achats en ligne des hôtels, la nourriture des animaux ou les services internet). Il est difficile de suivre exactement les bénéficiaires « in fine » de toutes ces opérations commerciales, mais la stratégie des entreprises concernées par le même groupe d'intérêt ne manque pas d'être complémentaire en vue d'un profit maximum, même quand la compétition est interne à la même entreprise. La question se pose de savoir si la globalisation n'est pas allée trop loin, sans contrôle, en faveur des intérêts privés concentrés<sup>24</sup>.

### **La révolution sociale potentielle**

Enfin et surtout, se posera inexorablement la question du travail, si la société d'aujourd'hui continue son œuvre vers un accroissement indéniable des inégalités « verticales » dans un mouvement de rapprochement vers le haut, pour les plus pauvres, des inégalités horizontales<sup>25</sup>. Avec l'essor du numérique et de la robotique, le travail humain sera de moins en moins « physique », « répétitif », « bureaucratique ». Les machines intelligentes pourront faire instantanément la comptabilité des entreprises ou la plupart des diagnostics de santé seront développés directement par des logiciels performants et instantanément capables de faire respecter les règles et lois en vigueur. Dans ce contexte, ceteris paribus, la quantité d'emplois disponibles sera réduite. La société d'aujourd'hui sera alors en crise, avec d'une part des « possédants » qui disposeront de revenus et de patrimoines leur permettant de vivre mille vies, et d'autre part les « chômeurs » potentiels auxquels peu d'emplois leur seront proposés.

En France, le seuil de pauvreté a été fixé légèrement en dessous de 960 euros, avec 8 millions de personnes concernées. Le coût de la RSA est de l'ordre de 10 milliards d'euros par an (pour 1,8 millions de bénéficiaires), même si le financement de tous les bénéficiaires devrait normalement se situer à 30 milliards d'euros (plus de 5 millions de bénéficiaires potentiels). Aujourd'hui, les prélèvements obligatoires en France atteignent quasiment 950 milliards d'euros, dont près de 680 milliards d'euros (avec plus de 400 milliards de cotisations) pour les prestations sociales diverses.<sup>26</sup>. La hausse des prestations de

---

<sup>24</sup> Rodrik, D. (1997), *Has Globalization Gone too far ?* Peterson Institute for International Economic Papers, Washington.

<sup>25</sup> Stiglitz, J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

<sup>26</sup> Il faut noter cependant que, pour l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), 250 milliards d'euros de prestations sociales sont liés directement ou indirectement à la consommation de tabac, d'alcool et des drogues illicites. Le rapport évalue le coût des vies humaines perdues ou handicapées à cause de l'usage du tabac (17,7 millions de fumeurs), de l'alcool (3,8 millions de malades de l'alcool) et des drogues illicites, des comportements antisociaux, des violences et de la perte de production liés à cet usage, ainsi que les



chômage handicape doublement le secteur économique, avec plus de versements à régler et moins de recettes.

En France, le premier poste de dépenses publiques est celui consacré à la protection sociale (chômage, pensions de retraite, aide aux familles, exclusion, handicap ou dépendance, notamment). Ces dépenses représentent le tiers de la richesse nationale, contre 21,9 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Le financement des autres fonctions régaliennes et économiques de l'Etat est relativement faible (20 à 22 % des prélèvements obligatoires), en comparaison avec cet effort considérable d'un pays pour son action sociale, laquelle semble désordonnée, pas toujours justifiée, souvent cahotique, avec des mesures temporaires qui s'installent dans le temps et des décisions économiques inscrites dans un marbre trop malléable au gré des engagements politiques. Le système de protection sociale exerce un effet d'amortisseur dans les situations de crise, au moins autant pour réduire l'intensité des mécontentement que pour régler la question sur laquelle l'Etat n'a que peu de marges de manœuvre. Le RSA n'est pas parvenu à favoriser la reprise du travail, notamment parce que les avantages associés (gratuité ou réduction sur les transports en commun, les cantines, les crèches, les tarifs sociaux du téléphone ou de l'eau) rendent l'écart de revenu par rapport à celui du Smic relativement insuffisant pour un retour au travail. Ainsi, le Revenu de Solidarité Active, qui se voulait résolument un instrument de retour à l'emploi ne favorise guère la reprise du travail<sup>27</sup>.

Les lois expriment des rapports de force temporaires, plus ou moins acceptés par les citoyens. Les créateurs d'entreprises, les financiers, les héritiers ou les artistes disposent aujourd'hui d'une plateforme juridique favorable à la croissance de leurs revenus et de leurs patrimoines, comme la propriété industrielle, les brevets, la disponibilité des investissements publics, la protection du commerce et de l'industrie, etc. Sans ces soutiens, le retour à une société de type « Far West » pourrait naître et laisser la force des armes développer de nouvelles inégalités. Or, aucune société ne peut combattre les inégalités qui sont, sous différentes formes, indépassables, mais elle peut en réduire les effets pour protéger les personnes physiques ou morales les moins avantagées. La société d'aujourd'hui sera alors en crise, avec d'une part des « possédants » qui disposeront de revenus et de patrimoines leur permettant de vivre mille vies, et d'autre part les « chômeurs » potentiels auxquels peu d'emplois leur seront proposés. Dans ce contexte, la question du revenu d'existence (appelé aussi revenu universel ou revenu de base) mérite d'être posé

---

dépenses publiques de prévention, de répression et de soins. Kopp, P. (2015), Le coût social des drogues en France, Saint-Denis, 10 septembre. <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxpkv9.pdf>

<sup>27</sup> Ainsi, au regard des revenus d'un smicard et d'un bénéficiaire du RSA, l'écart est moins élevé que ce que les chiffres bruts annoncent. Les bénéficiaires des minima sociaux obtiennent d'autres avantages qui ne sont pas offerts à celui qui est payé au SMIC, comme la gratuite des transports en commun, les cantines et crèches, les tarifs sociaux de l'électricité ou de l'eau, etc. En France, ces avantages font l'objet d'estimations divergentes selon les régions, mais elles représentent de 10 à 20 % de revenus supplémentaires.

rapidement, avant que les révolutions sociales qui s'annoncent provoquent des conflits guerriers particulièrement destructeurs.

Le projet d'un revenu d'existence est ancien, elle remonte à Thomas Paine<sup>28</sup>, qui proposait une dotation de terre à chaque nouvel adulte et une rente foncière pour sa vieillesse. Pour lui, la pauvreté est une situation créée par la « vie civilisée », elle n'existe pas dans l'état naturel. La terre est un bien commun, comme devrait l'être le pétrole, le gaz et toutes les matières premières. Pour les partisans du revenu d'existence, la richesse est le résultat du travail collectif et de l'innovation, mais son calcul néglige aussi toutes les activités qui n'apparaissent pas dans le monde marchand et qui bénéficient, directement ou indirectement, à l'ensemble de la population.

De nombreux économistes ou philosophes ont abordé cette question, de Lionel Stoléru (avec l'impôt négatif) à Milton Friedman (le crédit d'impôt correspondant au minimum vital), de Friedrich Nietzsche à Michel Foucault, en passant par la doxa marxiste. Les projets sont hétérogènes, du Mouvement français pour le revenu de base (MFRB) qui propose l'extension progressive du RSA à toute la population, à la mise en place d'un revenu d'autonomie capable de refuser l'aliénation par le travail développé par le système capitaliste pour André Gorz. Il s'agit de refuser les emplois privés de sens pour accomplir des activités socialement utiles, mais pas rentables dans l'organisation réticulaire des marchés<sup>29</sup>. Aujourd'hui, le revenu d'existence est aussi abordé comme une simplification de l'ensemble des droits accordés par la société, c'est une version simplifiée de réforme fiscale destinée à la fois au prélèvement à la source, au financement automatique de prestations individuelles et à la suppression du quotient familial. Elle remplacerait les aides sociales en vigueur, c'est une rationalisation des transferts sociaux, tout en laissant les citoyens libres de leurs options en matière de santé ou de retraite, quitte à en subir les conséquences négatives en cas d'aléas. Cette version reste profondément ancrée dans l'économie de marché. Pourtant, par nature, le revenu d'existence doit combattre la pauvreté et il n'y a pas de plus grand facteur de pauvreté que la précarité. La pauvreté doit être éradiquée (c'est le principe de base) par le Revenu d'existence ou le revenu universel. Ce revenu ne doit pas être bas, car sans cette contrainte il ne sera pas plus efficace que le RSA et les transferts sociaux et fiscaux.

En juin 2016, la Suisse a refusé la création d'un revenu de base universel et inconditionnel. Cette proposition avait été engagée par les économistes désireux de lutter contre les affres de la pauvreté sociale et sociétale<sup>30</sup>. En France, la Fondation Jean Jaurès<sup>31</sup> a chiffré l'impact de la mise en place d'un

---

<sup>28</sup> Paine, T. (1795), *Agrarian Justice*, <http://www.constitution.org/tp/agjustice.htm>

<sup>29</sup> Reverchon, A. (2016) L'idée d'un revenu universel distribué à tous sans conditions agite les intellectuels. A gauche comme à droite, *Le Monde*, 23 Avril.

<sup>30</sup> Il s'agissait d'un revenu de 2500 francs suisses, qu'il ait un emploi ou non, et 650 francs suisses par enfant mineur. Le salaire médian étant de 6000 francs suisses par mois.

<sup>31</sup> Chavandier, T., Héricourt, J. (2016), *Le revenu de base, de l'utopie à la réalité*, Fondation Jean Jaurès, 22 Mai. <https://jean-jaures.org/nos-productions/le-revenu-de-base-de-l-utopie-a-la-realite>

"revenu de base" en termes de redistribution et de rapport au travail, une réforme d'une importance similaire à la création de la Sécurité sociale en 1946. Une allocation de base, versée à tous les Français de 18 à 25 ans, de 750 euros par mois et de 1125 euros pour les personnes âgées coûterait 565 milliards d'euros (26 % du PIB). C'est un niveau jugé proche de la pauvreté absolue, qui assure cependant les dépenses relatives au logement et à la santé, sans pour autant conduire les bénéficiaires à préférer cette solution plutôt que la recherche d'un emploi (1000 euros mensuel est une prestation jugée peu incitative à la reprise d'un emploi, alors que 500 euros seraient insuffisants pour la satisfaction des besoins fondamentaux). Les versements pourraient être effectués en bons échangeables contre des prestations de services publics (transport, logement, santé, par exemple). Globalement, elle serait financée en réorientant l'ensemble des dépenses actuelles de protection sociale (retraite, assurance-maladie<sup>32</sup>, chômage, allocations familiales). Une augmentation de deux points de la TVA serait requise, en vue de faire peser davantage la protection sociale sur la consommation plutôt que sur le travail.

Cependant, un revenu de 11.500 euros par an est considéré comme représentatif du seuil de pauvreté. Un projet de revenu de base de 12.000 euros par an pour les adultes et 4000 euros pour les enfants coûterait 660 milliards d'euros, soit 30 % du PIB. Cette somme représente 75 % des prélèvements obligatoires, lesquels restent élevés au regard des autres pays développés. Cette somme paraît considérable, mais elle se substituerait en partie au moins aux prestations sociales déjà disponibles et pas toujours bien maîtrisées au regard des objectifs gouvernementaux. L'idée d'une refonte des minima sociaux est en discussion au sein du gouvernement, mais cette question va sans doute se poser à toutes les sociétés humaines pour faire face à la fois à la pauvreté et à l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine.

La question du financement est essentielle. Certes, certaines prestations pourront être supprimées, mais en ce qui concerne la santé il faut rappeler que des soins gratuits devraient continuer à être dispensés, car il s'agit de lutter contre la précarité de la condition humaine. La critique généralement formulée à ce revenu réside dans le danger du démantèlement de la sécurité sociale (les soins onéreux assurés que pour les revenus aisés), dans la mise en place de compléments de salaire particulièrement peu élevés et dans la création d'une couche oisive importante de la population. Faute d'incitation, les activités nouvelles seront abandonnées. Cette version, généralement acceptée dans une société qui valorise le travail, même lorsque celui-ci manque de sens, est pourtant contestable. En effet, toutes les activités humaines ne se limitent pas à celles valorisées par le marché. Il s'agit de transformer le travail subi par la compétition marchande par une activité dont l'utilité sociale est reconnue. La robotique va supprimer les travaux répétitifs, elle va libérer les hommes. Avec le

---

<sup>32</sup> Les maladies de longue durée ne seraient pas concernées.

système d'économie de marché, elle va choisir les privilégiés qui disposeront d'un travail et elle abandonnera ceux qui n'ont pas les compétences reconnues ou qui sont en concurrence cruelle avec d'autres personnes aux qualités comparables. Il s'agit de redonner du liant aux relations sociales. Les plus grands innovateurs ne pourraient pas être riches s'ils n'étaient pas nés dans un système qui leur permet de s'épanouir. Dans ces conditions, il doit aussi sa fortune et son niveau de vie aux règles définies par la société. Il suffit alors de fixer une nouvelle règle : la pauvreté sera combattue, grâce à un revenu universel. Les plus riches n'en bénéficieront que sur le papier, car la marge d'imposition de ce revenu supplémentaire sera très élevée, atteignant parfois 99 %. Dans ces conditions, selon des modalités économiques et fiscales à définir, seuls 8 à 10 millions de personnes seraient directement concernées par ce revenu, ce qui en réduirait considérablement le coût, pour ne plus représenter qu'une dépense de l'ordre de 100 milliards d'euros nets. Dans ce contexte, l'action en faveur de cette opération ne serait pas si coûteux qu'indiqué, au regard de la disparition d'autres prestations sociales devenues inutiles.

La situation de la France n'est pas alarmante, car les Français détiennent le record de l'OCDE du nombre d'heures passées à prendre soin d'eux-mêmes, avec une productivité par travailleur respectable, avec une espérance vie de 82 ans et une belle croissance démographique. Nos écoles maternelles sont les meilleures du monde. La France est en fait prisonnière de l'illusion des « 30 glorieuses », d'un avenir nécessairement plus radieux. En fait, la croissance économique est rarement le résultat d'une volonté clairement exprimée, elle va et vient et n'est souvent expliquée qu'a posteriori. Il n'existe pas de potion magique assurant une croissance stable. Il n'est d'ailleurs pas certain que ce concept d'essor économique perpétuel appartienne aux fondements des désirs humains. Cet idéal martelé par les couches dominantes a certes favorisé la globalisation des échanges et la diffusion des progrès technologiques, mais au prix d'une exigence de cohésion sociale qui sacrifie le « court terme » pour maintenir le niveau de compétition d'un pays ou d'une entreprise, afin de ne pas menacer la croissance à long terme<sup>33</sup>.

L'Union européenne se bat pour un point de croissance annuel et, à cette fin, elle engage la plupart de ses pays membres dans une austérité des dépenses publiques, elle renâcle devant la nécessaire coordination fiscale entre les pays, elle évite d'engager une redistribution démocratique des revenus et elle accepte de donner son aval à la précarisation des emplois. Cette lutte pour améliorer le long terme implique des sacrifices dans le court terme, dont les résultats n'apparaissent guère concluants pour la grande majorité de la population. Le long terme du progrès pour tous tarde à venir. La politique « responsable » des Etats des économies de marché bénéficie aux grandes fortunes et aux grands commis de la finance et de l'entreprise.

---

<sup>33</sup> Banerjee, A.V., Duflo, E. (2016), Nous avons mille raisons d'être heureux, Le Monde 19 Août.

L'augmentation des inégalités commence à produire des formes d'exaspération encore aléatoires et ciblées de la population avant qu'elles ne se généralisent et produisent une « chienlit » politique susceptible de conduire à la victoire des extrêmes et à la fin des libertés, égalités et fraternités politiques. Il faut réinventer le pacte social. « Le défi est de créer une société égalitaire dans un monde inégal »<sup>34</sup>. Il ne suffit pas de redistribuer les revenus et les richesses, il faut aussi donner à toute la population la capacité à s'accomplir et à disposer de chances réelles de réussite. L'augmentation de l'aide sociale ne conduit pas les plus riches à abandonner leurs activités économiques ou aux plus créateurs à réduire leur propension à innover. Il faut lutter contre les scléroses bien connues de la France, un système éducatif inadéquat qui exacerbe les inégalités et un marché du travail qui réduit le potentiel d'emplois stables, ce qui limite considérablement la capacité d'action des plus jeunes. Il faut remettre en cause les privilèges exorbitants, afin de créer une société plus juste et alors plus unie.

### **La crise environnementale**

Selon un rapport de WWF<sup>35</sup>, près d'un tiers du patrimoine mondial naturel (notamment le Grand Canyon ou la Grande barrière de corail) est directement menacé par l'exploration pétrolière, gazière ou minière. Son intérêt touristique pèse peu au regard des convoitises des entreprises à la recherche de matières premières rares. En Afrique, cette menace est très inquiétante, face à des sociétés minières à la recherche de profits immédiats et un continent dans lequel la misère, la faim et l'exploitation excessive de ses ressources inquiètent, malgré la protection proposée par une convention de 1972, ratifiée par 191 Etats. L'octroi des concessions est en cause, dans 70 des 229 endroits protégés. L'industrie extractive provoque des dommages environnementaux irréversibles. Les lieux sacrés, qui permettent pourtant de créer des emplois tout en fournissant de l'eau, de la nourriture et de l'énergie aux populations locales, tout en limitant les inondations et les effets du changement climatique, ne sont plus suffisamment protégés. Le "rôle central" de la finance est toujours bien présent, «éloignée de toutes les contingences qui ne sont pas celles de leurs profits à très court terme»<sup>36</sup>. La question de l'écologie est ancienne. Elle était concentrée sur le domaine local<sup>37</sup>. Aujourd'hui, l'homme est capable de modifier négativement les conditions de vie sur la Terre.

La question du réchauffement climatique constitue un problème considérable que les gouvernements ne sont pas encore en mesure de traiter avec diligence. La montée des eaux qui en résultent inéluctablement menace

---

<sup>34</sup> Banerjee, A.V., Duflo, E. (2016), Nous avons mille raisons d'être heureux, Le Monde 19 Août., p. 22.

<sup>35</sup> World Wide Fund, Fonds mondial pour la nature

<sup>36</sup> Galbraith, J.K. (2014), La grande crise, Comment s'en sortir autrement, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

<sup>37</sup> Fontanel, J. (1979), Ecologie, Economie et plurigestion, Entente, Paris.

plus d'un milliard de personnes d'ici à 2060, notamment en Asie. Les villes de Bombay, Dacca, Guangzhou, Ho Chi Minh-Ville, Shanghai, Bangkok, Rangoon, mais aussi Miami ou New York sont particulièrement menacées. L'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), créé en 1988, se présente comme l'organisme scientifique le plus légitime pour fournir les informations nécessaires à la question du changement climatique. Cependant, cet organisme n'a pas fonctionné avec suffisamment d'efficacité. Il faudrait améliorer les interactions entre les gouvernements et les scientifiques, clarifier et renforcer les règles relatives aux conflits d'intérêt, rendre plus efficaces les opérations d'information et de proposition de l'IPCC. Les expertises économiques sont insuffisantes et mériteraient de nouveaux développements<sup>38</sup>. Il faut aussi éviter que les contraintes des lois ne conduisent à des conflits entre les Etats, suffisamment puissants pour créer des secousses inattendues et négatives sur l'ensemble des échanges internationaux.

Depuis 2013, les statistiques de l'International Energy Agency (IEA, un département de l'OCDE<sup>39</sup>) mettent en évidence le fait que l'économie mondiale continue globalement à croître, alors que les émissions de carbone restent au même niveau (32,1 milliards de tonnes), aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis ou en Chine. Est-ce que le découplage est possible ? Une grande partie de ce résultat est due à la Chine (dont les émissions ont diminué de 1,5% depuis 2013), car si la consommation de charbon a crû de 8 % annuellement de 2000 à 2013, ce qui constituait la principale cause de l'augmentation de production de CO2. Chaque Chinois provoquait plus d'émissions polluantes que les pays européens, avec un revenu par habitant nettement inférieur. Dans sa lutte contre les brouillards de pollution, le gouvernement chinois a augmenté les contrôles et a mis en réserve les centrales électriques au charbon les plus polluantes. Le charbon était à l'origine de 80 % de la production électrique nationale en 2013, il représente 70 % de celle-ci en 2016.

Aujourd'hui, l'intensité d'émission de carbone a été réduite de plus que de moitié au regard de celle qui existait en 1970 pour chaque dollar de production<sup>40</sup>. Ces chiffres sont intéressants à étudier pour éviter les effets économiques, sociaux ou géographiques les plus violents afférents au changement de climat. Mais il faut aller plus loin. Le COP21 de Paris a plaidé pour lutter contre un réchauffement de la planète égale à 2 degrés Celsius, mais pour arriver à ce résultat, même avec une forte volonté politique, la tâche

---

<sup>38</sup> Stavins, R.N. (2016), The Future Role of Economics in the IPCC, Resources for the Future – Blog - April 5, 2016, <http://www.rff.org/blog/2016/future-role-economics-ipcc>

<sup>39</sup> IEA (2015) Energy and Climate Change . World Energy Outlook Special Report. <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2015SpecialReportonEnergyandClimateChange.pdf> (2015), World Energy Outlook Special Report: Energy and Climate Change, OECD/IEA, Paris.

IEA Statistics (2016), Key trends in CO2 emissions. Excerpt from fuel combustion <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/CO2EmissionsTrends.pdf>

<sup>40</sup> Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? Yale, Environment 360 Analysis, April, 14, [http://e360.yale.edu/feature/can\\_we\\_reduce\\_co2\\_emissions\\_and\\_grow\\_global\\_economy/2983/](http://e360.yale.edu/feature/can_we_reduce_co2_emissions_and_grow_global_economy/2983/)

s'annonce particulièrement difficile. Est-ce qu'une croissance « verte », avec une réduction des émissions de CO2 peut s'imposer dans le système de globalisation économique qui valorise la compétition entre les entreprises, au détriment des biens publics ? Si le charbon commence à avoir mauvaise presse, les émissions par les centrales au pétrole et au gaz augmentent, mais il y a là un changement structurel important accru par les moindres émissions provoquées par les cimenteries ou les aciéries dont les processus de production, mieux contrôlés, sont en léger déclin.

L'action de la Chine, de l'Europe et des Etats-Unis commence à produire des résultats significatifs, mais insuffisants. La substitution du charbon par le nucléaire, le gaz, le pétrole et le vent est engagée, soutenue à la fois par la récession de la production des industries les plus polluantes et par les nouvelles contraintes environnementales définies par les pouvoirs publics nationaux et internationaux. En revanche, certains pays continuent à augmenter leur utilisation de charbon, comme la Turquie ou l'Inde (que le gouvernement indien justifie en constatant que chaque Indien n'émet que 10 % d'émission de CO2 par rapport à chaque Américain et par la mise en place de plans d'actions en vue d'étendre la production d'énergie solaire).

La question est de savoir si l'on a atteint un pic d'émission de CO2. Les trois plus grands pollueurs (USA, Chine et Europe) conduisent une politique encourageante en ce sens, mais limitée. En 2005, puis en 2007, le Congrès américain a mis en place des programmes<sup>41</sup> (Energy Policy Act, 2005 ; Energy Independence and Security Act, 2007) destinés à réduire les émissions de gaz à effets de serre, à soutenir le secteur des énergies renouvelables et à permettre à l'économie américaine d'être ainsi moins dépendant du pétrole importé. Ce programme était soutenu par l'industrie de l'éthanol et par les organisations environnementales à la fois sur le thème de la sécurité d'approvisionnement et celui de la lutte contre la pollution. L'Etat fédéral soutient ces programmes par des facilités fiscales et des aides importantes, de l'ordre de 21 milliards de dollars en 2015<sup>42</sup>. Si le programme RFS joue un rôle dominant dans le développement de ces énergies renouvelables, les retombées économiques et environnementales restent incertaines<sup>43</sup>. La production d'éthanol pose la question de la « soutenabilité » de cette production et de ses effets indirects sur

---

<sup>41</sup> House Committee on Science, Space, and Technology (2015) Renewable Fuel Standard: A Ten Year Review of Costs and Benefits, November 3, 2015. <https://science.house.gov/legislation/hearings/subcommittee-oversight-and-subcommittee-environment-hearing-renewable-fuel>

<sup>42</sup> De ce fait, il a joué un rôle important pour la mise en place d'une industrie de biofuels, par de nombreux moyens disponibles (garanties de prêts, recherche scientifique, réductions d'impôts, volume minimum de biofuels utilisés pour les transports chaque année, etc.). L'utilisation du biofuels doit passer de 4 milliards de gallons en 2006, à 36 milliards en 2022, avec des précisions normées sur les différentes technologies à développer et à intégrer dans la consommation énergétique nationale, sous le contrôle du « Environmental Protection Agency (EPA).

<sup>43</sup> Schnepf, R., Yacobucci, B.C. (2013), Renewable Fuel Standard (RFS): Overview and Issues March 14, CBO – Report - November 18, 2015 – 34 pages [https://www.cbo.gov/sites/default/files/114th-congress-2015-2016/reports/50980-EnergySupport\\_OneCol.pdf](https://www.cbo.gov/sites/default/files/114th-congress-2015-2016/reports/50980-EnergySupport_OneCol.pdf)

les autres marchés et sur l'environnement, d'autant que ses coûts restent élevés et nécessitent une capacité d'infrastructure impliquant des investissements spécifiques lourds. Tel quel, le programme est loin d'avoir satisfait ses objectifs, notamment parce que d'une part la question des émissions de gaz à effet de serre n'est pas encore soutenue suffisamment par l'opinion publique et d'autre part l'excès de production de pétrole et l'essor du gaz et du pétrole de schiste aux Etats-Unis est un concurrent redoutable au regard de l'indépendance du pays en matière énergétique.

Les taxes « carbone » ont une efficacité certaine. Elles permettent de lutter contre la production de charbon, à condition que les ressources qu'elles recueillent soient prioritairement investies dans les zones « charbonnières ». Ainsi, les autorités territoriales seront mieux disposées à s'engager dans une politique de « décarbonisation »<sup>44</sup>. Toute richesse produite par dollar produit de moins en moins de CO<sub>2</sub>, grâce notamment aux financements élevés accordés par les pays en développement en faveur des énergies renouvelables (qui ne représentent encore que 10 % de la production mondiale d'électricité, mais réduisent de 5 % les émissions annuelles de CO<sub>2</sub>). Le prix des équipements photovoltaïques, produits notamment en Chine, a diminué significativement (80 %) en une décennie, et le coût de son kilowatt heure produit est devenu comparable à celui des centrales au charbon. En outre, les investisseurs hésitent à financer de nouvelles installations de centrales au charbon, au regard des nouvelles contraintes internationales qui sont et vont être mises en place dans l'économie mondiale au regard de la production des gaz à effet de serre. Les autres énergies fossiles seront aussi de plus en plus concernées par cette « mise à l'écart » progressive. Si le prix du pétrole a singulièrement baissé ces deux dernières années et encourage encore son utilisation pour la production électrique, il décourage aussi les nouveaux investissements dans les nouveaux champs pétroliers ou gaziers.

Notons cependant que l'analyse de l'IEA ne couvre pas toutes les émissions de CO<sub>2</sub>, notamment celles qui proviennent des transports aériens (triplement des émissions d'ici à 2040) et maritimes, ni celles relatives à la déforestation. D'autre part, les émissions de méthane produites par les centrales au gaz ne sont pas prises en compte (moins polluantes en CO<sub>2</sub> que le charbon, elles ont cependant augmenté de 30 %), ce qui réduit les avantages signalés par la réduction de la production d'électricité par le charbon. Dans ces conditions, le problème reste entier. Le réchauffement n'est pas limité sur une base annuelle, mais par une accumulation de gaz dans l'atmosphère. Si le méthane disparaît en une décennie, le CO<sub>2</sub> exerce ses effets sur plusieurs siècles. En 2016, la concentration de CO<sub>2</sub> atteint 400 ppm, 40 % de plus que ce qui était le cas au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une augmentation de 20 ppm par rapport à 2006. Le méthane et l'oxyde nitreux augmentent aussi. L'objectif n'est pas seulement de

---

<sup>44</sup> Dews, F. (2016), 9 Things You Should Know About the Carbon Tax  
<http://www.brookings.edu/blogs/brookings-now/posts/2016/05/9-things-you-should-know-about-a-carbon-tax>



réduire ces émissions, il faut les éliminer<sup>45</sup>. Le COP21 s'inscrit dans une démarche volontariste des acteurs internationaux, en faisant le pari qu'en 2020 on atteindra les niveaux qui avaient été fixés par le COP 15 à Copenhague. Les efforts de Pékin pour une « économie verte » sont considérables et des effets importants pourraient en résulter dans la décennie à venir. La Chine est le leader mondial des énergies renouvelables, c'est le premier émetteur « d'obligations vertes » et elle exprime sa volonté dans le treizième plan quinquennal de développer une « civilisation écologique »<sup>46</sup>. Cependant, si 175 pays ont signé l'accord de Paris en avril 2016, la COP21 ne peut entrer en vigueur que 30 jours après que 55 Etats, représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre, auront ratifié le texte. La ratification de l'accord de Paris par la Chine et les Etats-Unis met en évidence les progrès de la volonté des Etats pollueurs de s'engager sur le chemin de la transition énergétique. En 2015, selon l'Agence internationale de l'énergie, les énergies renouvelables ont représenté 90 % de l'ensemble des nouvelles installations de production d'électricité. Les centres financiers du monde entier s'intéressent au marché du financement de la transition vers une économie de bas carbone ; le marché a quasiment quadruplé de 2013 à 2016, pour atteindre plus de 40 milliards d'euros. La City a lancé le « Green Finance Initiative », mais Paris accueille les principaux courtiers européens spécialisés et il exige des investisseurs des informations concernant la « durabilité » et l'intérêt écologique de leurs actions.

La transition démographique est presque accomplie partout dans le monde, avec une vitesse hétérogène<sup>47</sup>. Les femmes prennent de plus en plus leur part dans la croissance économique et la santé mondiale s'est améliorée. Cependant, le modèle économique proposé aujourd'hui est inapplicable, au regard de la consommation mondiale de céréales, des matières premières disponibles, mais aussi du réchauffement climatique. Jusqu'au XIXe siècle, les énergies renouvelables étaient utilisées. Aujourd'hui, l'humanité dilapide les richesses naturelles du sous-sol, tout en favorisant la libération de gaz à effet de serre, qui piègent la chaleur. Une limite de 2 degrés a été fixée par les scientifiques pour conserver les terres et une chaleur acceptable par l'homme. Sans une action des hommes, l'évolution de la planète deviendra incontrôlable car aucune technologie à la dimension mondiale n'est capable de protéger l'humanité de cette situation. La Terre est en danger, mais l'homme l'est encore plus ! Le progrès n'est plus un progrès s'il maintient son cap. Pourtant, l'aversion à la perte est supérieure à celle du gain. Ceux qui ont le pouvoir ne veulent pas non plus risquer de le perdre.

---

<sup>45</sup> Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? Yale, Environment 360 Analysis, April, 14, <http://e360.yale.edu/feature/can-we-reduce-co2-emissions-and-grow-global-economy/2983/>

<sup>46</sup> Dans le cadre du treizième plan quinquennal, la stratégie de la Banque populaire de Chine est de lever 1500 milliards de dollars en projets « verts ».

<sup>47</sup> Fontanel, J. (2013), La démographie, une variable politique et économique trop souvent négligée, Annuaire Français des Relations Internationales, DILA, Paris, 2013.

Le bien-être est une conception comparative, dès lors que les besoins essentiels ont été satisfaits. Il dépend à la fois de son passé (effet cliquet de Duesenberry), des espoirs de futur, mais aussi et surtout de notre regard sur les voisins (« Keep up with the Jones » de Duesenberry ». Etre le plus pauvre dans le quartier est un facteur d'insatisfaction. Les salariés estiment leurs revenus à l'aune de ce que reçoivent leurs collègues. La publication des salaires des footballeurs ou des directeurs d'entreprise crée toujours une vague de protestation, mais il en va de même pour les autres couches sociales. « Les humains subissent la loi d'un désir qu'ils ne comprennent pas »<sup>48</sup>. Dans ce contexte, la croissance est plus épiée que la richesse, laquelle reste une valeur peu connue, très aléatoire, notamment quand elle s'exprime par des propriétés de capital financier ou immobilier aux valeurs fluctuantes.

La prise de conscience de ces errements ne permet guère de réparer ce qui est encore réparable et surtout d'empêcher que de telles situations ne se renouvellent. Il s'agit aussi de comprendre les faits, mais aussi le pourquoi.

## Conclusion

Le « boom » de l'après-guerre a permis aux classes moyennes et laborieuses d'améliorer leurs revenus et leurs patrimoines. Cette situation a été rendue possible grâce à l'expansion de la propriété privée des logements permise par un système de financement adapté et sécurisé, au développement des systèmes de retraites privées et publiques, à un élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur et à l'augmentation des salaires<sup>49</sup>. Tous ces facteurs agissaient positivement de concert, dans le cadre d'un « cercle vertueux » rejetant les facteurs de cupidité extrême et favorable à un développement raisonné dans la répartition dans le temps et dans l'espace des revenus et des richesses. Aujourd'hui, tous les ingrédients positifs de cette période sont remis en cause, à la fois par une concurrence internationale qui laisse beaucoup de liberté d'action aux grandes firmes multinationales et par une domination politique et économique des 1 % sur les lois des Etats mis en concurrence dans leur fiscalité, l'attractivité de leurs investissements et une ouverture « sauvage » des frontières économiques qui ne s'accompagnent pas de mesures parallèles des frontières politiques.

Les économistes ne savent pas vraiment concentrer leurs idées sur les actions efficaces à entreprendre<sup>50</sup>. Pour les uns, le système du marché est le meilleur possible et s'il y a quelques imperfections celles-ci ont des causes nécessaires. Cet optimisme leibnizien n'est évidemment pas fondé sur une

---

<sup>48</sup> Cohen, D. (2015) Le monde est clos et le désir infini, Albin Michel, Paris. P. 167.

<sup>49</sup> Kuttner, R. (2015), The Wealth Problem, American Prospect – Spring Issue, April 15  
<http://prospect.org/article/wealth-problem>

<sup>50</sup> Galbraith, J.K. (2014), La grande crise, Comment s'en sortir autrement, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

réflexion « scientifique », ni sur les méthodes mathématiques. Il part de l'idée que l'homme peut améliorer sa condition en respectant les règles politiques et économiques existantes, ce qui révèle un fatalisme certain. Pour les autres, il s'agit d'annoncer des situations graves de la société, dans un pessimisme d'autant plus tragique que les prévisions clairvoyantes sur l'avenir ne sont pas acceptées par une société qui refuse de modifier le cours de ses imperfections, en courant ainsi à sa ruine. En ce sens, l'action de certaines organisations non gouvernementales pour éclairer les abus et les combattre reste essentielle<sup>51</sup>.

La stagnation ou le déclin pendant ces 40 dernières années des revenus des Américains semble être le fait essentiel de leur économie nationale. La question est plutôt de savoir pourquoi. L'évolution des prix et la disponibilité des matières premières ne sont plus en mesure de satisfaire les objectifs économiques et sociaux souhaités par les citoyens. Aujourd'hui, dans un monde où la cupidité l'a emporté sur les solidarités, il est possible de considérer que les 1% les plus riches sont trop riches, que les revenus sont injustement inégaux (et très rarement liés à la méritocratie) et que la vie des futurs citoyens s'annonce avec de nombreuses incertitudes avec la précarisation des emplois et le rétrécissement de l'importance de la classe moyenne. En outre, les questions raciales ou de l'émigration ne manquent pas d'agir sur la stabilité décennale des revenus, avec une aide gouvernementale limitée aux catégories des personnes « très pauvres », ce qui explique, aux Etats-Unis l'opposition grandissante au « Affordable Care Act ». Plus les familles de travailleurs sont économiquement stressées et exploitées, moins le gouvernement les aide et plus le fardeau des taxes diminue pour les plus riches plus la crédibilité du gouvernement est reconnue. Les luttes politiques s'enveniment, sans lien avec l'intérêt réel des citoyens. Obama en a été réduit à obtenir quelques évolutions l'augmentation du salaire minimum, le droit du travail, les réformes de l'éducation et même l'échelle des impôts, mais la inégalité fondamentale subsiste.

La stimulation économique de 2009 a eu un petit succès, mais trop faible pour relancer une économie déprimée, mais aussi pour réduire les inégalités. Les obstacles vers une société plus juste sont fondamentalement politiques. Comment dépasser ce cercle vicieux ? La pression démographique développe l'inventivité et au dépassement de la loi des rendements décroissants. L'agriculture qui nourrit les hommes débouche parfois sur la famine. Comment transformer un bien en mal ? La société postindustrielle se limite à quelques interactions sociales comme le covoiturage ou la lutte pour la protection de l'environnement. Cette dernière presse les travailleurs, alors même que ceux-ci sont saturés de tablettes ou autres Smartphones. Le problème, c'est l'arrivée du luxe, lequel est d'abord proposé aux plus riches et crée des désirs jamais satisfaits pour les autres. On parle aujourd'hui de transhumanisme, conduisant à l'immortalité. Pour qui ? Pourtant si tout continue ainsi, le monde va devenir

---

<sup>51</sup> Bensahel, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.

infernal, avec ses robots, le réchauffement climatique, les cyborgs ou l'asphyxie des villes. Le monde vit nettement au-dessus de ses moyens, elle aura une dette si grande dans l'avenir qu'elle risque d'en souffrir pendant des années. Si le progrès des sciences dures est évident et puissant, les développements des sciences humaines et sociales sont très réduits en comparaison<sup>52</sup>. Aujourd'hui, les progrès ne peuvent venir que d'une bonne compréhension de l'homme, afin de lui faire comprendre que la plupart des désirs sont factices et que la satisfaction de ceux-ci, globalement, engendre au moins autant de frustrations que de plaisirs. L'homme a mis en place des institutions susceptibles d'améliorer sa condition, mais elles sont devenues souvent autant d'obstacles à sa propre libération.

## Bibliographie

- Ait-Kaci-Ali, K. (2016), Foxconn : 60.000 ouvriers remplacés par des robots, CENT France, <http://www.cnetfrance.fr/news/foxconn-60-000-ouvriers-remplaces-par-des-robots-39837406.htm>
- Artus, P., Virard, M-P. (2015), Croissance zéro, Fayard, Paris.
- Banerjee, A.V., Duflo, E. (2016), Nous avons mille raisons d'être heureux, Le Monde 19 Août.
- Barre, R., Fontanel, J. (1991), Principes de politique économique, Collection "L'Economie en Plus". Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991 (150 pages).
- Bensahel, L, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.
- Bork, R. A., & Paradox, I. A. (1978). A Policy at War With Itself. *New York: Basic Books*, 3(7), 54.
- Brynjolfsson, E., McAfee, A. (2006), « The Second Machine Age », Work, Progress and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies, W.W. Norton & Company, Inc.,
- Chavandier, T., Héricourt, J. (2016), Le revenu de base, de l'utopie à la réalité, Fondation Jean Jaurès, 22 Mai. <https://jean-jaures.org/nos-productions/le-revenu-de-base-de-l-utopie-a-la-realite>
- Cohen, D. (2015) Le monde est clos et le désir infini, Albin Michel, Paris. P. 122.
- Committee on Education and the Workforce (2015), How the Administration's Regulatory Onslaught is Affecting Workers and Job Creators, House Committee on Education and the Workforce – Hearing - December 9, 2015, <http://edworkforce.house.gov/calendar/eventsingle.aspx?EventID=399980>
- Dayen, D. (2015), Bring Back Antitrust, American Prospect Longform, <http://prospect.org/article/bring-back-antitrust-0>
- De Jaeger, J-M. (2016), Le Parlement européen veut faire des robots des « personnes électroniques », 24 Juin. <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2016/06/24/32001->

---

<sup>52</sup> Les budgets des organismes scientifiques ont vu leurs budgets sérieusement réduits par le Ministère en mai 2016, lequel a considéré que ces ponctions n'auraient aucun effet sur le niveau de la recherche en France. Cet exemple met en évidence le « flou » et la méconnaissance concernant l'utilité de la recherche scientifique des Etats, qui ne soutiennent cette recherche que pour améliorer leur puissance économique et surtout militaire. Ce qui explique pourquoi les sciences sociales sont autant méprisées.

[20160624ARTFIG00021-le-parlement-europeen-veut-faire-des-robots-des-personnes-electroniques.php](http://20160624ARTFIG00021-le-parlement-europeen-veut-faire-des-robots-des-personnes-electroniques.php)

Dews, F. (2016), 9 Things You Should Know About the Carbon Tax  
<http://www.brookings.edu/blogs/brookings-now/posts/2016/05/9-things-you-should-know-about-a-carbon-tax>

Fontanel, J. (1979) *Ecologie, économie et plurigestion*, Edition Entente, Paris.

Fontanel, J. (1995, 1981), *Les organisations économiques internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, Collection « Pour Comprendre », L'Harmattan, Paris, 2001.

Fontanel, J., Henriques, P. (2007), *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget Institut, Lisboa.

Fontanel, J. (2013), *La démographie, une variable politique et économique trop souvent négligée*, Annuaire Français des Relations Internationales, DILA, Paris, 2013.

Fontanel, J., Touatam, A. (2015), *La CNUCED, de l'alternative au GATT, à la collaboration avec l'OMC*, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris, 2015.

Fontanel, J. (2017), *La globalisation économique, un rapport de forces entre Etats et intérêts privés producteur d'inégalités, de conflits et de guerres économiques*, hal-02179483.

Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Collection Economie humaine, Seuil, Paris

Gordon, R. (2016), *The Rise and Fall of American Growth : The American Standard of Living Since the Civil War*, Princeton University Press, Princeton, N.J.

Gordon, R.J. (2012), *Is U.S. Economic Growth Over ? Faltering Innovation Confronts the Six Headwinds*. NBER, december.

House Committee on Science, Space, and Technology (2015) *Renewable Fuel Standard: A Ten Year Review of Costs and Benefits*, November 3, 2015.

<https://science.house.gov/legislation/hearings/subcommittee-oversight-and-subcommittee-environment-hearing-renewable-fuel>

IEA (2015) *Energy and Climate Change . World Energy Outlook Special Report*.  
<https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2015SpecialReportonEnergyandClimateChange.pdf> (2015), *World Energy Outlook Special Report: Energy and Climate Change*, OECD/IEA, Paris.

IEA Statistics (2016), *Key trends in CO2 emissions*. Excerpt from fuel combustion <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/CO2EmissionsTrends.pdf>

Kuttner, R. (2015), *The Wealth Problem*, American Prospect – Spring Issue, April 15  
<http://prospect.org/article/wealth-problem>

Kwoka, J. (2015), *Mergers, Merger Control, and Remedies: A Retrospective Analysis of U.S. Policy*, MIT Press.

Neumark, D. (2015), *The Effects of Minimum Wages on Employment 2015-37* ; FRB San Francisco - Economic Letter - December 21. <http://www.frbsf.org/economic-research/files/el2015-37.pdf>

Paine, T. (1795), *Agrarian Justice*, <http://www.constitution.org/tp/agjustice.htm>

Pearce, F. (2016), *Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy?* Yale, 360Analysis, April Environment, 14,

Pearson, D.R. (2016), Global Steel Overcapacity: Trade Remedy “Cure” Is Worse than the “Disease”, Cato - Free Trade Bulletin, April 11. <http://www.cato.org/publications/free-trade-bulletin/global-steel-overcapacity-trade-remedy-cure-worse-disease>

Piketty, T. (2013), Le capital au 21<sup>e</sup> siècle, Editions du Seuil, Septembre.

Reverchon, A. (2016) L'idée d'un revenu universel distribué à tous sans conditions agite les intellectuels. A gauche comme à droite, Le Monde, 23 Avril.

Rodrik, D. (1997), Has Globalization Gone too far ? Peterson Institute for International Economic Papers, Washington.

Schnepf, R., Yacobucci, B.C. (2013), Renewable Fuel Standard (RFS): Overview and Issues March 14, CBO – Report - November 18, 2015 – 34 pages

[https://www.cbo.gov/sites/default/files/114th-congress-2015-2016/reports/50980-EnergySupport\\_OneCol.pdf](https://www.cbo.gov/sites/default/files/114th-congress-2015-2016/reports/50980-EnergySupport_OneCol.pdf)

Stavins, R.N. (2016), The Future Role of Economics in the IPCC, Resources for the Future – Blog - April 5, 2016, <http://www.rff.org/blog/2016/future-role-economics-ipcc>

Stiglitz, J. (2002), La grande désillusion, Fayard, Paris.